



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



Nouveau plan de déneigement



Samedi 20 mars Gala au Safran autour de la chanson française



Stationnement, vitesse, soyons vigilants aux abords des écoles



NOUVEAU, découvrez la semaine de la jeunesse



L'urbanisme

N° 17 - MARS - AVRIL - MAI - 2010

PARM

Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrerie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

Kalfa
Mecanique de Precision

2 RUE DE BEAUVERGER
77173 CHEVRY-COSSIGNY
TÉL. : 01 64 05 20 83 - FAX : 01 64 05 30 43

M@DI'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madiélec@wanadoo.fr

ERGELEC Grossiste en matériel électrique

Interphonie
Alarme
Motorisation
Chauffage et climatisation
Éclairage
Appareillage
Décorations

J, rue de la Beauderie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Tél : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : ergelec@wanadoo.fr

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AUX ENCARTS PUBLICITAIRES

Contactez Sophie MONTEIRO de la société Orange Sanguine au 01 69 49 88 10 - e-mail : pub-chevry@orange-sanguine.com
Ou Jonathan WOFYSY en Mairie au 01 64 05 20 22

Nous rappelons que ce magazine est l'unique support pour lequel nous faisons appel à de la publicité et que 100% des recettes sont perçues par la commune

KRYSTAL
Géoclimat

énergies renouvelables

- POMPE A CHALEUR
- GÉOTHERMIE
- AÉROTHERMIE
- CLIMATISATION
- SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- SOLAIRE THERMIQUE
- ÉOLIENNES

Avec le photovoltaïque, la lumière devient électricité
Economique, écologique, confortable, silencieux, modulable.
Profitez de tous les avantages du solaire

01 60 62 41 40
Rue de l'industrie - 77170 Brie-Comte-Robert
e-mail : geoclimat@climatisation.com.fr
www.climatisation.com.fr

Pérennisez vos installations pour une économie durable

L'ÉDITO



Agir aujourd'hui pour demain

L'une des principales actualités du début d'année concerne la préparation du budget. Tenant compte du cadre législatif, de la réforme des collectivités locales, de nos finances et bien entendu de nos engagements électoraux, nous préparons et proposons un projet de budget à partir duquel nous débattons.

Ce débat, qui s'est tenu le 28 janvier lors du conseil municipal ouvert à tous, permet d'assurer une première information sur l'utilisation des fonds publics. Les orientations proposées reflètent notre vision pour l'année à venir mais aussi à plus long terme en matière de politique d'investissement et de stratégie financière de la commune. Ce débat n'a pas de caractère décisionnel, il permet d'élaborer le budget primitif, dont le projet sera présenté en conseil municipal le 8 avril 2010 (compte tenu des réformes en cours, l'état a prolongé le délai de 15 jours).

Notre projet tient compte du contexte national. Malgré une prévision de croissance pour 2010 évaluée (au 15 janvier 2010) à + 1,4 %, la grave crise économique de 2009 est loin d'être terminée. Nous redoutons une progression du chômage au niveau national et c'est sans doute sur la question sociale que vont se situer les enjeux de cette année. Sur le plan local, nous mettons tout en œuvre pour développer l'emploi en agissant notamment sur deux leviers : celui de la création des conditions d'accueil de nouvelles entreprises pour favoriser la création d'emplois locaux et celui du soutien de l'activité par le biais de nos investissements.

La rigueur et la gestion prudente que nous pratiquons depuis plusieurs années nous permettent aujourd'hui de disposer de finances communales saines avec un excédent de fonction-

nement constant et un endettement limité. Notre commune conserve sa capacité à investir, jouant ainsi un rôle d'amortisseur de la crise à l'échelle locale.

Le programme d'investissements de 2010 a pour objectif de continuer les actions entreprises et de pérenniser les structures existantes pour en assurer le bon fonctionnement. Nous prévoyons, entre autres, la poursuite des travaux du centre culturel, l'aménagement de la rue Charles Pathé côté Gretz et divers programmes de travaux et d'achat de mobilier pour nos différentes structures. Nous avons également budgétisé des travaux d'amélioration de la voirie et de l'éclairage public ainsi que des acquisitions foncières pour de futurs aménagements.

Je tiens par ailleurs à rappeler que la région est un partenaire privilégié de la commune. Elle nous soutient financièrement sur de nombreux projets : l'aménagement du centre ville et les futurs aménagements de la rue Beauséjour, la piste cyclable, la salle multisports, le centre culturel ou encore les transports. Aussi, le vote n'est pas seulement un droit et un devoir, c'est aussi un enjeu communal. Les 14 et 21 mars prochain, soyons citoyens, votons.

Votre Maire
Pierre Bazier

>>> Les Maires adjoints <<<



Françoise NARCE
1^{er} Maire-adjoint
Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



Alain WOFYSY
4^e Maire-adjoint
Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



Cécile GAUTIER
2^e Maire-adjoint
Chargée des finances



Jack DEBRAY
5^e Maire-adjoint
Chargé des travaux, du transport et des eaux



Sylvie LECAPLAIN
3^e Maire-adjoint
Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



Franck GHIRARDELLO
6^e Maire-adjoint
Chargé de la communication, des fêtes et cérémonies

L'AGENDA TRIMESTRIEL

> Les élections régionales

Les 14 et 21 mars, les français sont appelés aux urnes pour élire leurs **conseillers régionaux** dont 209 en Île-de-France. En principe élus pour six ans, la loi du 16 février 2010 envisage les conséquences de la création des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au niveau régional et départemental à partir de 2014 et organise la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux en 2014. En conséquence, le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 est ramené à **une durée de 4 ans**. Leurs principaux domaines d'intervention sont : le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Chaque électeur vote pour une liste régionale composée de "sections départementales" constituant la région. Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste est calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque section. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour, il est procédé à un 2^e tour de scrutin. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se maintenir et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. La liste qui arrive en tête au second tour, (ou qui dispose de la majorité absolue dès le 1^{er} tour), bénéficie d'une "prime majoritaire" de 25 % des sièges (cela représente 53 sièges en Île-de-France). Cette règle permet d'assurer des majorités stables dans les conseils régionaux. Le reste des sièges est ensuite réparti à la proportionnelle entre les listes présentes au second tour. Douze listes ont été validées pour la région Île-de-France.

Vos rendez-vous...

du printemps



Dimanches 14 et 21 mars
Election des conseillers régionaux
Bureaux ouverts de 8h à 18h

Les 19, 20 et 21 mars
Fête du théâtre de l'Orée de la Brie
Voir p 14

Samedi 20 mars
Gala de l'école de musique au Safran
Voir p 15

Samedi 27 mars
Réunion de quartier
Voir p 8

Samedi 27 mars
Médaille du travail
Salle du conseil à 16h

Samedi 27 mars
Loto du FCChevr y77
Voir p 12

Dimanche 28 mars
Passage à l'heure d'été 2010

Lundi 5 avril
Lundi de Pâques

Mercredi 7 avril
Chasse à l'œuf
Voir p 20

Judi 8 avril
Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

**Samedi 10 avril
et Dimanche 11 avril**
Challenge du Judo Club
Voir p 12

Judi 15 avril
Spectacle de la pause méridienne
maternelle
Voir p 20

Du 17 avril au 2 mai
Vacances de printemps
Stages de printemps voir p 13

Samedi 8 mai
Cérémonie commémorative
Voir p 28

Dimanche 9 mai
"Le jardin autrement"
Voir p 12

Du 7 au 15 mai
Semaine de la Jeunesse
Voir p 22

Judi de l'Ascension - 13 mai

Vendredi 21 mai
Café concert organisé par l'ACACC
Voir p 15

Dimanche 23 mai
Rando VTT
Voir p 12

Lundi de Pentecôte - 24 mai

Judi 27 mai
Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

Vendredi 29 mai
Loto des enfants organisé par l'AS GYM
Voir p 12

Premiers rdv de juin

Samedi 5 juin
Gala de danse (DANSE ET GYM FORM')
Salle Polyvalente - de 20h30 à 23h

Vendredi 11 juin
Spectacle APPS
Salle Polyvalente - de 20h à 22h30

Samedi 12 juin
Pique-nique géant
Place du Marché - de 19h30 à 2h



Pour toute information, merci de contacter le service fêtes et cérémonies
Demandez Jonathan au 01 64 05 32 25

ENVIRONNEMENT

> Prochaine réunion

SAMEDI 27 MARS 2010

- 10h Cossigny, Place Pierre FRINGS
- 10h30 Rue Saint Exupéry / Jean Charles Tupet
- 11h Chemin Vert / Charles Pathé
- 11h30 Charles Pathé / Jules Ferry

**EN CAS D'INTÉMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE
SALLE DU CONSEIL - DE 10H A 12H**



> Le développement durable

Du 1^{er} au 7 avril 2010, c'est la Semaine du développement durable ! Autour du thème "Changeons nos comportements !" L'enjeu est de favoriser le développement durable dans toutes les situations de notre vie quotidienne et de nous engager à modifier nos comportements de façon pérenne. Voici quelques principes simples et efficaces à adopter au quotidien.

> L'habitat

Energie, eau, déchets... L'habitat nous pouvons tous appliquer des gestes simples, et mettre en œuvre des solutions concrètes en faveur du développement durable.

☛ Surveiller les radiateurs

19 °C dans les pièces à vivre, 16 °C dans les chambres, c'est bon pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement. Un degré de moins, c'est peut-être un pull en plus, mais c'est surtout 7 % de consommation en moins.

> Se déplacer autrement

L'impact environnemental et financier des transports est désormais connu de tous. De nombreux moyens existent, astucieux et souvent plus économiques, pour se déplacer autrement.

☛ Le covoiturage

Si pour les petits trajets, il faut privilégier le vélo et la marche à pied, pour les plus longs trajets la question se pose. Il faut savoir qu'on consomme en bus 2 fois moins d'énergie et on émet 2 fois moins de CO2 qu'en voiture, mais parfois la voiture s'impose, alors, pensez covoiturage.

Ces modes solidaires d'utilisation de la voiture individuelle fondés sur le partage, présente de nombreux atouts économiques et environnementaux. Le conseil général a mis en place un site Internet dédié au covoiturage www.covoiturage77.fr qui facilite vos déplacements dans le département en vous permettant d'entrer en contact avec des personnes effectuant le même parcours que vous. En plus de réaliser des économies, vous participez à une démarche écologique qui offre de nombreux avantages.

> Réduire les déchets

Chaque année, un Français jette environ 360 kg de déchets. Réduction des emballages, tri, recyclage, compostage, mise en déchèterie... Nous avons tous la possibilité de réduire nos déchets, des solutions existent.

☛ Quand ce n'est pas utile...

Et si nous prenons l'habitude de refuser les sacs en plastique ou en papier dans les magasins (épicerie, pharmacie, etc.), lorsque nous n'avons acheté qu'un ou deux objets ?



"Les terrasses de la Beauderie"



A Cherry-Cossigny

**Nouvelle résidence avec ascenseur
Du studio à l'appartement d'exception
Terrasses – boxes et parkings en sous-sol**

Prestations de qualité

Renseignements et Commercialisation

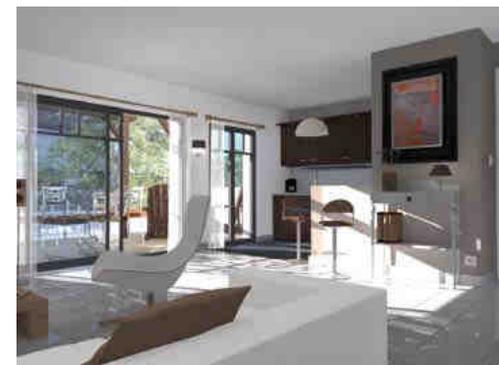
ORPI AGENCE LEBRETON

46 av. du Général de Gaulle
77330 OZOIR-LA-FERRIERE

01 60 02 60 87

estimmobilier@orpi.com

www.labeauderie.com



LES TRAVAUX

> Le quotidien

Dans le domaine des travaux, il y a les "gros" travaux, visibles, onéreux et longs et puis il y a ces multiples interventions qui rythment le quotidien de nos agents et qui, plus discrets, contribuent nettement à l'entretien de la commune et participent de notre confort de vie.



> Les réalisations

1 L'entretien

Nous avons réparé la barrière sur le pont Marcel Pagnol et posé des barrières de sécurité rue de la Beauderie pour éviter principalement le passage des poids lourds de chantier sur les trottoirs. Nous avons également changé la totalité de l'éclairage sur la salle de motricité de l'école maternelle et nous sommes intervenus sur la faïence de l'école élémentaire. Nous allons également nous occuper de la taille des arbres d'alignement.

2 La voirie

La neige, le verglas et le dégel ont causé bon nombre de dégâts sur la voirie : affaissement, crevasses et apparition de nids de poules qu'il a fallu traiter dans l'urgence et qu'il faudra traiter plus durablement.

3 Aménagement

Afin de faciliter l'accès à l'école maternelle, nous venons d'aménager une place à mobilité réduite.

4 Embellissement

Nous avons annoncé en juin dernier le projet de changer la physionomie de la clôture du parc. C'est chose faite. Nous avons remplacé la clôture de béton et de grillage par une clôture forestière en bois. Afin de contribuer à son embellissement, nos équipes espaces verts ont réalisé une haie végétale.

5 Manutention

Que ce soit pour la commune, les associations et parfois les particuliers, les agents des services techniques sont fréquemment sollicités (notamment en mai et juin) pour la manutention de tables, de chaises et de barrières.



> La neige : bilan, leçons et perspectives



Cet hiver a été particulièrement froid avec de nombreux épisodes neigeux. Les températures minimales ont souvent avoisiné les -10°C ce qui est véritablement exceptionnel même au cœur de l'hiver. Cet épisode nous a procuré autant de joie avec des paysages merveilleux et une ambiance de Noël hors du commun mais aussi bon nombre de désagréments. La France entière a été désorganisée notamment au niveau des transports et des établissements scolaires. Chevry-Cossigny n'a pas dérogé à cette règle et nous avons rencontré d'importantes perturbations de circulation. Face aux nombreuses chutes de neige, les agents communaux ont géré prioritairement l'accès aux établissements scolaires. Nos agents ont assuré le déneigement des principaux axes et permettre aux cheviards de circuler dans les moins mauvaises conditions possibles. Nous remercions à cette occasion les agents pour leur ténacité mais aussi les agriculteurs pour leur précieuse aide notamment pour le déneigement de la liaison entre Chevry et Cossigny. Afin de répondre aux attentes des administrés, nous avons décidé de faire évoluer le plan de déneigement des rues et trottoirs de la commune.

> Le futur plan de déneigement

Constatant les difficultés auxquelles nous avons été confrontés et considérant que ces épisodes neigeux pouvaient se reproduire, nous avons travaillé avec la commission travaux, les services techniques mais aussi les directrices d'écoles et les parents d'élèves sur l'évolution de notre plan de déneigement. Afin d'améliorer encore le service rendu en cas de verglas ou de neige, nous avons organisé plusieurs réunions au cours desquelles, constats, remarques et propositions nous ont permis d'élaborer ce nouveau plan de déneigement.

Matériel : nous avons fait 2 acquisitions : une lame de déneigement permettant d'intervenir plus rapidement sur les dégagements des accès aux écoles et une trémie de salage adaptée dont le principal avantage est de mieux maîtriser la consommation de sel en action d'épandage. Nous allons garantir un stock de sel pendant la période hivernale avec 5 tonnes minimum et gérer nos commandes dans la limite de nos capacités de stockage.

Personnel : actuellement, 4 agents sont affectés à l'astreinte. Il est proposé de travailler sur un renforcement du volontariat et d'affecter l'ensemble du personnel technique au traitement de la neige à l'exclusion d'autres tâches. Sur les écoles, les premières interventions seront réalisées par les gardiens dans le cadre de leurs missions d'astreinte.

Plan d'intervention

PRIORITE 1

Accès entre élémentaire et maternelle : Sente piétonne.

Accès école élémentaire : parvis du passage piétons aux entrées de classe ; Passages piétons au droit du parvis ; Ensemble des passages piétons aux abords de l'école.

Accès école maternelle : parvis du passage piétons aux entrées de classe ; Passage piéton au droit du parvis ; Accès à la salle polyvalente ou arrière maternelle (accueil péri-scolaire).

PRIORITE 2

Ecoles : accès à l'école élémentaire par les trottoirs de l'arrêt de bus PAGNOL à la rue ARLETTY. Parkings (3). Accès école maternelle : Parking (1).

Divers accès : Impasse de la planche ; Chemin de la fontaine ; Stop de la rue

AMAN JEAN ; Rond point GABIN /RAIMU ; Trottoir rue ROUSSEAU à l'école maternelle ; Parvis de la Mairie et de la Poste.

PRIORITE 3

Généralement, une action sur la neige fondue sera réalisée sur un maximum de points sensibles de la commune. Ces interventions se feront pendant les horaires normaux du service technique. L'objectif est d'éviter le plus possible un phénomène de gel de la neige fondue.

Place du marché : Vers la maison communale et l'allée du Presbytère. *Action prioritaire le jour de marché ;* Parkings : église, mairie, poste ; Trottoirs rue Charles PATHE du chemin de la fontaine à Marcel PAGNOL ; Zones industrielles ; Rue PAGNOL ; Rue DE FUNES ; Rue des Frères LUMIERE / MELIES ; Toutes les autres rues dans la mesure du possible.

La neige déblayée sera laissée dans la cour ou sur le parvis en préservant le cheminement piétons.

Autres actions : Le Conseil Général a été contacté pour qu'il classe la RD35 (d'OZOIR à GRISY) en itinéraire prioritaire.

NOUS PRÉVOYONS UN ARTICLE SUR LE SUJET DANS LE MAGAZINE DE DÉCEMBRE 2010 AFIN DE RAPPELER CERTAINES RÈGLES ET LES LIMITES D'INTERVENTION DES SERVICES DE LA COMMUNE.



LES ASSOCIATIONS

> Les manifestations

Samedi 27 mars
Loto du FC Chevre77



Salle
polyvalente
à 19h



Samedi 10 avril
et dimanche 11 avril
Challenge du Judo Club
Salle polyvalente

Samedi 29 mai
LOTO DES ENFANTS
Organisé par l'AS GYM
Salle Polyvalente



> Echange de plantes

Vos associations "Autrement" et "Tout simplement"
rééditent leur journée

Le jardin autrement

Dimanche 9 mai 2010 de 10 h à 17 h
1, rue de Longuelet au hameau de Cossigny

A travers une vingtaine d'ateliers pratiques, nous présenterons tout au long de la journée les gestes et les démarches écologiques pour vivre autrement notre quotidien au jardin et à la maison. Ces ateliers sont gratuits et sans inscription. Un échange de plantes, de plants de légumes et de graines permettra à chacun de venir et de repartir avec de nouvelles plantations pour son jardin. Parmi les ateliers déjà annoncés, nous pouvons citer : le jardin en carrés, les toilettes sèches,

la cuisine de fleurs, les jardins partagés, la cuisine des céréales et légumineuses, fabriquer sa lessive à la cendre, faire son compost, être autonome avec la récupération d'eau de pluie, traiter ses eaux usées par phytoépuration... Cette liste n'est pas exhaustive et sera complétée par la présence d'associations agissant pour la protection de l'environnement et l'intervention d'un agriculteur biologique local.

Contactez-nous pour recevoir le programme :

Christiane Reynaud / Gil Desmet - Autrement : 01 60 62 00 06 - asso.autrement@live.fr

Thérèse Evin - Tout simplement : 01 64 05 69 79 - tout simplement@aliceadsl.fr



> Rando VTT



Renseignements et contacts
sur le forum de l'association :
<http://vccc.forumactif.net>

Que diriez-vous d'un bon bol d'air entre amis ou en famille ?

Avec les 4 parcours prévus, amateurs et pros du VTT y trouveront leur compte. Selon votre parcours, vous profiterez des charmants chemins autour de Brie ou des magnifiques paysages et passages à gué des vallées de la Marsange et de l'Yerres.

La date de la Chevriarde 2010 a été fixée au 23 Mai 2010.

Organisation

Vous êtes attendus à la Salle Polyvalente à partir de 7h, derniers départs à 10h30. Un road book avec toutes les informations nécessaires sur le parcours vous sera remis au moment de l'inscription.

Une contribution est demandée à chaque participant :

Parcours	Licenciés	Non licenciés
20 et 35 km	3€	4€
50 et 65 km	5€	6€

Ces prix comprennent le café avant le départ, 1 ravitaillement sur 20 et 35 km, 3 ravitaillements sur 50 et 65 km (pain d'épice, oranges, fruits secs, boissons, ...) et un sandwich + une boisson à l'arrivée.

Alors, dimanche 23 mai : Vous en selle !!

Et n'oubliez pas votre bonne humeur !



> Les stages de printemps

Le FC Chevre77

Du lundi 19 au samedi 24 avril 2010

Viva Portugal !!

Le stage de cette année aura lieu du 19 au 24 avril au Portugal. Nous allons dans la région d'Aveiro à 80 km au sud de Porto en bord de mer.

Site Internet : www.vagasplash.pt

Nous sommes une délégation de 45 personnes : nos deux équipes U13 et une équipe U15. Pendant cette semaine nous aurons un programme chargé entre sport et détente :

- ♣ Séances d'entraînement
- ♣ Loisirs au bord de la piscine avec ses toboggans
- ♣ Rencontres avec des équipes locales
- ♣ Tournois brésiliens sur la plage

Une belle semaine en prévision !!



Le club Epona

Durant les vacances de printemps le club Epona propose des stages ouverts à tous. Du stage "Baby's" au galop 7, de l'initiation à la compétition en passant par le perfectionnement, il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux.

- ♣ du lundi 19 au vendredi 23 avril
- ♣ du lundi 26 au vendredi 30 avril

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 01 60 62 21 26 ou directement au haras à la Ferme de Cossigny.



Plus d'infos sur www.clubepona.com

AMICALE PONGISTES CHEVRIARDS



Du lundi 26 au vendredi 30 avril de 14h à 17h, l'Amicale Pongistes Chevriards vous propose un stage de tennis de table à la salle polyvalente.

Date limite des inscriptions le 17 avril 2010.

Tarifs

35 € pour les adhérents / 40 € pour les extérieurs.

Un acompte de 15 € sera demandé pour confirmer la participation. Le club se réserve la possibilité d'annuler le stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Une tenue de sport avec chaussures propres sera exigée.

Contact

Daniel PICACHE au 01 64 05 44 85 / 06 84 71 10 13

Plus d'infos sur <http://apchevriards.free.fr/>

Le Viet Vo Dao

L'association du Viet Vo Dao organise un stage de Karaté, Aïkido et Vovinam au dojo Eddy Party du complexe multisports de Chevre-Cossigny.

**Samedi 27 et
dimanche 28 mars 2010**

Le stage sera encadré par des professionnels.

Pour ces 2 jours, l'association propose que les enfants puissent manger et dormir sur place.

Toutefois, compte tenu du nombre important de compétitions en cette fin de mois, le stage pourrait être reporté.

**Pour plus d'information,
merci de contacter :**

Olivier MAUDUIT au 06 07 68 13 15
mail : vvd-quantam@neuf.fr



> Fête du théâtre

Les 19, 20 et 21 mars 2010, l'Orée de la Brie vous convie à sa 3^e fête du théâtre.

Les compagnies de Chevry-Cossigny, Brie-Comte-Robert et Servon vous ont concocté un programme varié, drôle et surprenant. Alors, venez passer un bon moment, laissez-vous tenter... c'est entrée libre !



> Programme des représentations

Accac de Chevry

Présente « *Ma pomme* »

Sketches de Gilles Détroit & des Frères Presniakov

Le couple ? Ah quelle affaire ! Et quand les enfants s'en mêlent, alors là...

Mise en scène : G.De Conti - Durée : 1h

Avec : C.Huet, R.Narce, G.Sort, L.Marendziak, J.Pinganaud

La fontaine de Brie

Présente « *Amour, passion et trahison* » de M.Kert

Comédie dramatique absurde et décalée autour d'un sentiment universel, l'AMOUR.

Mise en scène : M.Kert - Durée : 45mn

Avec : S.Bocher, D.Broussy, MM.Bulian, E.Chartier, S.Clerc, A.Creze, C.Delacré, P.Fourel, M.Guillauc, D.Jaffuel, E.Joubert, N.Loiret, S.Pagnot, M.O.Patin, R.Petit, M.Rafin

Les exquis mots de Servon

Présentent « *Désastre au logis* » de C.Rouy

Madame Angèle loue un bureau à plusieurs escrocs : une magnétiseuse, un médium, un guérisseur et une numérologue. Madame Angèle a tout prévu pour que personne ne se rencontre, sauf.

Mise en scène : G. Gourmelen - Durée : 1h30

Avec : L.Baldacchino, P.Berny, M.Carliez, J.Cortes, C.Loison, N.Ordonez, C.Perdrix, D.Poisson, P.Poisson

Conservatoire de Brie

Présente « *La comédie de la comédie* » De J.Tardieu

4 courtes pièces, extraites de la « comédie de la comédie » et de « la comédie des arts ».

Mise en scène : V.Vaugelade - Durée : 1h

Avec : M.Casana, B.Decamps, P.Derambure, F.Fernandez, L.Ferreira, E.Ferrer, G.Guignet, C.Hu, R.Kieffer, M.Merigeau, P.Monteiro, C.Nomine, V.Ramage, C.Robert, S.Robert

Jeu d'acteur de Servon

Présente « *Délires d'écrivain* »

Création collective

C'est l'histoire d'un écrivain à qui l'on demande d'écrire un roman policier. Mais entre panne d'inspiration et imagination débordante le résultat risque d'être surprenant...

Mise en scène : C.Lantz - Durée : 1h20

Avec : A.Durand, C.Lantz, L.Noviant, C.Roblain, F.Ruffier, M.Stabile

Sylvie Pagnot

Présente « *Phobies Hebdo* » De S.Pagnot

La description humoristique dans un rythme effréné des tracas de la vie parisienne et des angoisses d'une trentenaire à tendance hypocondriaque.

Mise en scène : M.Kert - Durée : 1h30 Avec : S.Pagnot

Cie Scène Art

Présente « *Le millième* » Adaptation d'un texte de C.Vieu

Un vent de folie souffle sur la prison de Raleigh. On se prépare à exécuter Kenneth Lee Boyd. Mais un fait étranger vient troubler le déroulement de la cérémonie...

Mise en scène : A.Garcia - Durée : 1h

Avec : C.Baraton, J.J.Duquesne, A.Garcia, S.Marletta, F.Sanna

Cie A tour de rôle

Présente « *Un café chez Marie* » de M.Dubus

Un p'tit noir serré avant d'aller bosser, un p'tit jus pendant une pause... l'occasion de croiser des moments de vies plus ou moins chaotiques, de trouver (ou pas !) du réconfort dans ce monde qui n'épargne personne. « Heureusement y'a le café de Mme Marie ! » une raison de rester optimiste !

Mise en scène : M.Dubus - Durée : 1h15

Avec : C.Bergerard, Y.Blanche, M.Dubus, D.Fabbri, J.Havard, E.Hougue, O.Renoncé

Les intérimaires

Présentent en lever de rideau « *Mission intérim* » de V.Pauron

Mise en scène : V.Pauron Durée : 7mn Avec V.Pauron



Les salles

A Brie-Comte-Robert

Salle Potomak, place Moutier

A Chevry-Cossigny

Salle Porhen Hoisey, rue Albert Dauvergne

A Servon

Salle Roger Coudert, rue de la Poste

> Gala au Safran - 20 mars

Le gala annuel de l'école de musique organisé par l'ACACC vous propose un spectacle inédit autour de la chanson française.

Rendez-vous samedi 20 mars ouverture des portes à 20h
Le Safran – Salle des Fêtes de Brie-Comte-Robert

ADULTES : 6 € - ENFANTS DE 12 À 18 ANS : 3 €

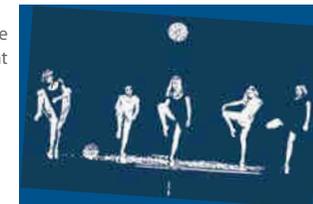


> Concours de danse - 27 mars

Le concours de danse intercommunal est organisé cette année par la ville de Solers. Voici un rendez-vous à noter afin que de nombreux Cheviards viennent apporter leur soutien à nos jeunes danseuses !

Rendez-vous samedi 27 mars à 20h30
au lycée agricole de Brie-Comte-Robert

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION DANSE & GYM FORM



> Concert live - 21 mai

L'ACACC vous propose un "Café concert live" orienté vers les musiques actuelles. Nous aurons sûrement en invités les ateliers de musiques actuelles du studio tremplin de Ris Orangis.

Rendez-vous vendredi 21 mai à partir de 20h
Bar Tabac de la Mairie – Rue Charles Pathé

CONCERTS OUVERTS À TOUS - ENTRÉES GRATUITES



> Exposition à la Bibliothèque

Après le grand succès de l'animation "Contes et chocolat" organisé par les bénévoles de la bibliothèque le 30 janvier dernier, une exposition sur le thème "BD et mangas" est en préparation pour les ados. Elle est prévue au printemps, vous aurez plus de précision dans la feuille verte.

Nous vous rappelons que la bibliothèque reste ouverte pendant les vacances scolaires le mercredi et le samedi après-midi de 15h à 18h.



Vendredi 19 mars 20h30

BRIE-COMTE-ROBERT : « *Délires d'écrivain* »

CHEVRY-COSSIGNY : « *Amour, passion et trahison* » & « *Le millième* »

SERVON : « *Ma pomme* » & « *La comédie de la comédie* »

Samedi 20 mars 14h

CHEVRY-COSSIGNY : « *Délires d'écrivain* »

SERVON : « *Mission intérim* » & « *Un café chez Marie* »

Samedi 20 mars 17h

CHEVRY-COSSIGNY : « *Mission intérim* » & « *La comédie de la comédie* »

SERVON : « *Le millième* »

Samedi 20 mars 20h30

BRIE-COMTE-ROBERT : « *Désastre au logis* »

CHEVRY-COSSIGNY : « *Un café chez Marie* »

SERVON : « *Phobies Hebdo* »

Dimanche 21 mars 14h

BRIE-COMTE-ROBERT : « *Mission intérim* » & « *Ma pomme* »

CHEVRY-COSSIGNY : « *Désastre au logis* »

Dimanche 21 mars 17h

CHEVRY-COSSIGNY : « *Phobies Hebdo* »



> La commission urbanisme

Maire adjoint : Alain Wofsy
 Conseillers municipaux :
 Frédéric LAMBERT
 Jacques LEPEU
 Roland SARTOR
 Anne-Sophie VERBRUGGE

> L'URBANISME

Les règles en matière d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune sont fixées par le Plan Local d'Urbanisme.

De part l'ensemble des questions et l'importance des démarches, la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme est un évènement majeur pour une commune.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document dont les enjeux pour la commune et ses habitants sont primordiaux. Son élaboration s'est déroulée sur plusieurs années. De la décision par délibération du conseil municipal en septembre 2003 à son approbation définitive en septembre 2006, nous sommes passés par les différentes étapes du processus : présentation, enquête publique et rapport d'enquête.

Les cheviards se sont fortement impliqués sur ce dossier et ont été nombreux à répondre à l'enquête publique menée dans un esprit de concertation afin de valider les orientations proposées. Le commissaire enquêteur a recueilli toutes les observations dans un rapport sur lequel nous avons travaillé avant de soumettre le PLU au vote du conseil municipal. Le projet présenté traduisait notre volonté politique d'aménagement et de développement local et celle partagée par les habitants de préserver notre environnement naturel et de maîtriser l'urbanisme. Parce que nous avons respecté tous ces principes, notre PLU a été approuvé.

Or, une association, totalement extérieure à Chevry-Cossigny et qui n'en est pas à son premier recours contre les PLU, a décidé de dénoncer le nôtre pour divers motifs. Seuls 2 d'entre eux ont été retenus par le rapporteur public à savoir : un non respect des modalités de concertation définies

dans la délibération du 25 septembre 2003 et l'insuffisance du diagnostic environnemental.

S'agissant du premier point, l'association dénonce le fait que la commune n'aurait pas diffusé un document spécial au sein du bulletin municipal. Au-delà des 3 réunions publiques organisées, il suffit de regarder nos publications en 2004, 2005 et 2006 pour se rendre compte de l'importance de la communication sur la procédure, les enjeux et les orientations de ce PLU. Nous sommes donc allés bien au-delà de la diffusion d'un document au sein d'un bulletin municipal.

Quant à la question environnementale, cela concerne l'ouverture à l'urbanisation des zones AUa, AUx et 2AU de la commune. Certaines de ces zones existaient déjà sur le Plan d'Occupation des Sols (document précédant le PLU). Seuls les zones AUx sud et 2AU, (voir plan ci-contre) ont été créés par le PLU. Toutefois, cette la zone 2AU n'est pas urbanisable dans l'état et nécessiterait une modification du PLU.

Par conséquent, la commune estime, que l'annulation du PLU, plus de trois ans après son adoption, est inutile et injustifié au regard de l'importance de la démarche et de son coût. L'affaire n'est pas réglée puisque le juge du tribunal administratif de Melun demande à réexaminer le dossier.

> Le Plan Local d'Urbanisme



Voici le Plan Local d'Urbanisme (PLU) tel qu'il a été présenté aux cheviards en 2006. Au total les zones d'urbanisation du PLU présenté sont sensiblement équivalentes à celle que le POS précédent mettait en œuvre.

L'urbanisation des secteurs AUX et AUa présente un caractère déterminant puisqu'il doit permettre à la commune d'accueillir de nouvelles entreprises (dans le cadre d'un développement maîtrisé sur des surfaces limitées) tout en répondant aux besoins en matière de locatif aidé. Quant à la zone 2AU, située entre deux espaces urbanisés, nous l'avons inscrite, entre autres, pour permettre aux riverains, le moment venu, de se raccorder au tout à l'égout.

> La vision communale

Le Plan Local d'Urbanisme est un outil qui pose les grands principes du développement du territoire communal pour les 10 ou 15 années à venir. Il a donc fait l'objet d'une étude sérieuse et approfondie en concertation avec les cheviards afin de savoir ce que nous souhaitons pour l'avenir de notre commune.



Après concertation et étude, les projets d'aménagement du territoire retenus ont été les suivants :

- ◆ Préserver l'équilibre de la commune
- ◆ Renforcer l'attractivité du centre ville
- ◆ Diversifier l'offre en logements tout en préservant le caractère résidentiel des quartiers
- ◆ Améliorer notre niveau d'équipement, conforter l'armature commerciale du bourg et développer avec modération nos activités économiques
- ◆ Valoriser le patrimoine bâti
- ◆ Relier et désenclaver les zones d'activités
- ◆ Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture
- ◆ Préserver et valoriser les espaces verts et agricoles
- ◆ Protéger et mettre en valeur les abords des rus

Nous l'avons orienté afin de préserver notre environnement mais aussi de veiller à accompagner notre évolution en termes de structures, de cadre de vie ou encore d'emploi.

L'équilibre

Rééquilibrer l'emploi et l'habitat est une priorité. Notre volonté est de créer de l'emploi sur la commune afin de diminuer les déplacements péri-urbains, de créer du lien social et dynamiser la vie locale. Quant à l'habitat, nous répondons au souhait des jeunes cheviards de rester sur la commune et évitons qu'une baisse démographique mette en péril nos structures notamment scolaires. C'est l'objectif des zones AUX et AUa prévues dans le PLU.

La diversité

Promouvoir la diversité des fonctions urbaines est au cœur de notre PLU. Cela passe par l'amélioration des équipements, des déplacements, de l'environnement urbain, de l'offre commerciale, du stationnement, de la création de zones de loisirs... Il s'agit également de créer, d'adapter et d'entretenir nos structures. L'aménagement du cœur de ville a été l'une des priorités en la matière.

La préservation

Nous nous sommes engagés à travers le PLU à préserver et valoriser nos espaces naturels et agricoles (forêt et activité agricole) et à mettre en valeur nos espaces verts et notre patrimoine. Notre PLU est fondé sur la préservation de notre cadre de vie. Ceci implique, entre autres, la maîtrise de l'urbanisme avec une croissance modérée et équilibrée.

> Les projets immobiliers

Afin de répondre à la question du logement tout en respectant nos principes édictés dans le cadre du PLU, nous avons accordé trois permis de constructions. Nous avons veillé à la diversité des offres en favorisant le locatif et la primo accession tout en exigeant des projets de qualité respectueux de l'environnement.



> L'orangerie

Située à l'angle des rues C. Pathé et J.C. Tupet, l'Orangerie est une résidence composée de 9 maisons et d'un petit immeuble de 2 étages accueillant 56 appartements dont 42 en accession et 14 en logement social. Ces logements sont construits selon les dernières normes de Certification Habitat et Environnement. La majorité des logements livrables en 2010 a déjà été acquise. Ce projet répond à notre PLU en terme de diversification de l'offre en logements préservant le caractère résidentiel des quartiers.



> Les terrasses de la Beauderie

Ce projet a vu le jour sur un terrain vendu par la commune entre la rue de la Beauderie et la rue Maurice Ambolet. Il comprend 65 logements dont la livraison est prévue au 1^{er} et 3^e trimestres 2011. C'est également une résidence de standing qui propose des appartements du studio au 4 pièces.

Dans la directe lignée de notre PLU, le projet intègre 2 venelles permettant de relier à pied la résidence au centre ville.



> Antin Résidences

Sur le terrain mitoyen au "Terrasses de la Beauderie" est en cours un programme de locatif aidé dont la livraison est prévue au second semestre 2011. Sur les 29 appartements de ce programme, 20 % feront partie du contingent communal. Antin résidence s'engage à offrir des logements et un service de qualité à travers une politique soutenue d'entretien et d'amélioration des résidences. Vous êtes nombreux à solliciter un logement locatif sur notre commune, ce programme contribuera à satisfaire certaines demandes.



> La partie logements de la ZAC

Le projet Zone d'Aménagement Concerté se répartit sur trois sites distincts (2 zones AUA et 1 zone AUL). L'opération ayant pour principal objectif de favoriser l'implantation d'entreprises et de diversifier l'offre de logements sur la commune, nous avons lié les deux projets et recherchons actuellement (nous rappelons que la gestion des ZAC est désormais une compétence intercommunale) un aménageur capable de répondre à l'ensemble de nos exigences. Le site destiné principalement aux logements se compose de 3 secteurs : logements, espace de loisirs et espace naturel protégé.

> Le service urbanisme

Le service urbanisme intervient pour tous les projets d'aménagement engagés sur le territoire de la commune en veillant au respect du droit des sols. Autorisations ou déclarations, la procédure à suivre dépend de la nature de vos travaux. L'ensemble des documents (règlement, cadastre, PLU...) est consultable en mairie.

> Le règlement

Loi SRU, cadastre, PLU, nature des travaux, diagnostics immobiliers, aides aux énergies renouvelables... la réglementation en matière d'urbanisme est dense. Afin de simplifier les démarches, une réforme a eu lieu en octobre 2007.



Permis de construire

La demande d'un permis de construire est obligatoire pour toute construction de plus de 20 m² de SHOB (Surface Hors Oeuvre Brute) mais également dans le cas de modification de l'aspect extérieur avec changement de volume d'une construction ou d'une structure.

Permis d'aménager

La demande d'un permis d'aménager est obligatoire pour tout projet d'aménagement, toute construction nouvelle comportant plus de 2 lots avec création de voies ou espaces communs.

Permis de démolir

Pour une simple démolition sans reconstruction, aucune demande à faire pour Chevry-Cossigny. Le permis de démolir est intégré au permis de construire.

Déclaration préalable

La déclaration préalable est obligatoire en cas de construction d'une surface hors oeuvre brute entre 2 et 20 m² : agrandissement, garage, abri de jardin, atelier, modification de façade, clôture, toiture, piscine non couverte, véranda, etc. Il est préférable de vous renseigner avant d'entreprendre vos travaux.

> Des exemples pratiques



Dois-je recourir obligatoirement à un architecte ?

Oui, sauf si je construis pour moi-même une maison de moins de 170 m² de SHON (Surface Hors Oeuvre Nette)

Où déposer ou envoyer mon dossier ?

Les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux, sont à déposer en mairie, soit directement à l'accueil soit par courrier avec accusé réception.

Les formulaires sont disponibles sur le site internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durables

Je construis... Quelles sont les formalités ?

Je construis une maison de 100 m² : permis de construire

J'agrandis ma maison : Plus de 20 m² : permis de construire ;

De 2 m² à 20 m² : déclaration préalable ; Moins de 2 m² : pas de formalité

Je construis un garage de 11 m² avec un toit normal : déclaration préalable

Je fais des travaux... Quelles sont les formalités ?

Je fais des travaux sur une construction existante qui ne crée pas de surface de plancher et ne modifie pas les façades : pas de formalité

Je fais réaliser des travaux sur une construction existante en créant une ouverture dans le mur : déclaration préalable ou permis de construire si la création de SHOB est supérieure à 20 m².

J'aménage mon garage...

Je transforme un garage en chambre d'habitation dans une construction existante.

tante. La chambre est inférieure à 20 m² : déclaration préalable. La chambre est supérieure à 20 m² : permis de construire

Je transforme un garage en commerce de détail dans un immeuble d'habitation Les travaux entraînent un changement de l'aspect extérieur du bâtiment (modification de la façade) : permis de construire ou déclaration préalable + changement de destination soumis au PLU par autorisation

Je pose une fenêtre de toit, une lucarne, un œil-de-bœuf...

Je transforme mon toit sans changer son volume (lucarne) ou je rehausse une partie de la charpente pour mettre une fenêtre : déclaration préalable si inférieure à 20 m² de SHOB créée. Je rehausse le mur pour ajouter une fenêtre au toit : permis de construire si supérieure à 20 m² de SHOB créée.

J'installe une véranda...

Superficie supérieure à 20 m² : permis de construire

Superficie inférieure à 20 m² : déclaration préalable

Je construis une piscine fixe de plus de 10 m² et de moins de 100 m²

Elle n'a pas de couverture ou dispose d'une couverture pour protéger de la chaleur ou pour la sécurité : déclaration préalable

Elle dispose d'une couverture modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m au-dessus du niveau de l'eau : permis de construire

Je fixe une antenne parabolique et/ou un climatiseur...

Je modifie l'aspect extérieur de l'immeuble sans changer le volume : déclaration préalable

J'installe des panneaux solaires intégrés à la toiture...

Sur un bâtiment existant : déclaration préalable.

Informations auprès du service urbanisme de la mairie - Formulaires www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr

> La chasse à l'œuf

ATTENTION, mercredi 7 avril à 14h30 la chasse à l'œuf sera ouverte. Les cloches sont toujours généreuses, il y aura donc du chocolat pour tous les enfants. Alors, rendez-vous sur le terrain de basket. Après la chasse, place aux jeux dans la joie et la bonne humeur !



> Spectacle de la Pause méridienne

Les enfants de la Pause Méridienne Maternelle et l'équipe d'animation vous invitent à une soirée chantante

le jeudi 15 avril 2010 de 18h à 19h

dans la grande salle de l'école maternelle.
Nous vous attendons nombreux

> Inscriptions

Pour la première année de rentrée en **MATERNELLE** et au **CP**, l'inscription se fait **obligatoirement en mairie.**

Pièces à fournir pour l'inscription

- ✦ **Votre livret de famille.**
- ✦ **Le carnet de santé de l'enfant.**
- ✦ **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

> Les vacances à l'île aux loisirs

Tout au long de l'année, les équipes d'animation de l'île aux loisirs organisent des sorties, mais également des activités manuelles, sportives, culturelles et artistiques. Pour les vacances de février par exemple, les enfants sont allés à SEALIFE (aquarium du val d'Europe), KOONY-PARC (aire de loisirs d'intérieurs) et pour les plus grands, avec le club 12/15 ans : bowling et patinoire !



>>> Spectacle <<<

Cette année les enfants de l'île aux loisirs préparent un spectacle sur les années

« club Dorothee »

Nous vous attendons nombreux :
Parents, amis, famille...

Pour nous remémorer ensemble,
l'enfance de certains d'entre vous !

Vendredi 28 mai 2010 à 20h
à la salle polyvalente

> Le chemin de l'école

Que les parents et les enfants puissent accéder en toute sécurité aux écoles est une priorité. Transports, éclairage, voirie, civisme, nous considérons chaque domaine et travaillons en concertation avec les personnes concernées. Après les intempéries, les élus ont rencontré le personnel scolaire et les parents d'élève pour améliorer les conditions d'accès aux écoles.



> Face à la neige

En raison des conditions climatiques et des nombreuses chutes de neige, nous avons rencontré des difficultés de circulation et d'accès notamment au niveau des établissements scolaires. Elus, personnel technique, directrices d'écoles et parents d'élèves se sont réunis pour analyser les problèmes et trouver les solutions. Cet échange a permis aux élus de formuler certaines propositions et de définir un ordre de priorité traduit dans le nouveau plan de déneigement validé par tous les participants le 17 février dernier. La priorité est de rendre l'accès possible aux écoles et structures d'accueil dès l'ouverture et rendre possible la circulation piétonne dans et entre les écoles.

Nous vous invitons à consulter l'article p11 consacré à ce sujet.



> Le stationnement

Régulièrement des voitures stationnent sur le trottoir devant les écoles. Le problème étant récurrent, il semble que la raison de cette interdiction ne soit pas claire pour tout le monde aussi, nous allons tenter de répondre à cette question :

Pourquoi cela pose t-il un problème ?

Lorsque des voitures stationnent sur le trottoir ou les abords de l'école maternelle, c'est aux parents et aux enfants d'emprunter la route pour accéder à l'école.

Nous avons décidé de faire un marquage au sol au niveau de l'école maternelle afin de nous donner la possibilité de verbaliser le cas échéant.

De plus, lorsque votre véhicule est sur le trottoir, vous cachez l'enfant qui s'apprête à traverser et nuisez à sa visibilité. Compte tenu de la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes, cette situation très dangereuse est intolérable.

Automobilistes : pour la sécurité et le confort de nos enfants, réduisez votre vitesse aux abords des écoles et ne stationnez pas sur les trottoirs. Respectez les enfants, leur sécurité et la loi.

> Votre espace famille sur Internet

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent numéro, l'espace famille du site Internet est fonctionnel depuis fin février. Chaque famille concernée a reçu* son code famille et son mot de passe qui vont lui permettre d'accéder à leur propre compte.

Les parents pourront ainsi 7j/7 et 24 h/24 effectuer un grand nombre de démarches en lignes. A partir de votre compte, vous avez accès aux informations qui concernent directement vos enfants.

Inscriptions : Vous pouvez gérer les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils pré et post scolaires ainsi qu'à l'île aux loisirs. Vous visualisez l'ensemble des activités auxquelles ils sont inscrits.

Paiements : Vous pouvez vérifier l'état de votre facture mensuelle et effectuer vos paiements directement en ligne via la PAYBOX System.

Votre code famille et votre mot de passe figureront sur votre facture.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Education au : 01.64.05.20.22 aux heures d'ouvertures de la Mairie.

* Les nouveaux arrivants et toutes les familles qui n'auraient pas reçu leurs identifiants doivent s'adresser à la Mairie.



La semaine de la JEUNESSE

FESTI'JEUNES 12 MAI

Avec **Sheryfa Luna**

INFOS SUR
LA BILLETTERIE
DANS LA PROCHAINE
FEUILLE MAUVE

Et la participation de
 **Heckel et Geckel** les Jumeaux du rap français
 Un magicien
 Un groupe de danse et de musique de Chevry.

SOIRÉE ADOS 15 MAI

Dress code
« BLANC »

À LA SALLE
POLYVALENTE
LE SAMEDI 15 MAI
DE 21H30 À 3H
DU MATIN

JEUNES TALENTS - 7 MAI

Exprimez votre talent en participant au
« Concours Jeunes Talents » dans les catégories individuelles

DANSE - THÉÂTRE - CHANT

Le jury du Concours Jeunes Talents sera composé de
3 professionnels et de 3 cheviards.

Les dossiers d'inscription sont à retirer dès le 1er avril à l'Espace Jeunes
ou en Mairie. Vous pourrez également les télécharger
sur le site internet de la mairie : www.chevry-cossigny.com

Attention : clôture des inscriptions mercredi 5 mai.
Les auditions auront lieu vendredi 7 mai à 20h
Salle de danse de la salle polyvalente

LA JEUNESSE

SCÈNES OUVERTES

Pour fêter sa 1^{ère} année, L'ESPACE JEUNES organise
une scène ouverte avec et pour les jeunes.

Au programme : spectacles, rencontres et barbecue,
alors réserve ta journée **samedi 19 juin**.



LE SPORT : "ÇA ME DIT"

A partir du samedi 22 mai 2010, le cube rouge fait sa réappa-
rition... (foot sur le parking de l'école élémentaire à 15h). Des
jeux pour tous, sportifs et non sportifs, des activités ludiques
pour partager un bon moment de plaisir et de complicité.

VACANCES D'AVRIL L'ESPACE JEUNES TE PROPOSE

Du golf à la Marsaudière de Chevry-Cossigny
Un survol de Paris en Montgolfière
Une sortie au Laser Game de Brie-Comte-Robert

L'OPÉRATION SAC ADOS

Le service jeunesse relance au sein de la commune l'opération " Sac Ados" mise en place par le Conseil général de Seine-et-Marne, la CAF et la DDJS afin de bénéficier d'un soutien logistique et financier pour partir en France ou en Europe. Votre séjour doit comprendre 4 jours et 3 nuits minimum et se dérouler de manière totalement autonome (sont exclus les séjours en pension complète ou en famille par exemple). Le départ se fait au minimum à deux personnes. Cette aide encourage la construction d'un véritable projet de vacances et favorise les initiatives des jeunes. Elle concerne les jeunes de 16 à 25 ans domiciliés en Seine-et-Marne. Pour tous renseignements contacter Christophe à l'Espace Jeunes

L'ESPACE JEUNES

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 14h30 à 20h - Samedi de 14h à 20h
 Pendant les vacances scolaires
 Club 12-15 : du lundi au vendredi de 10h à 17h30
 Espace 16-18 : du lundi au vendredi de 15h à 22h
 sauf les jours de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez
 au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54
mdj-chevrycossigny@orange.fr

SÉJOUR ARDÈCHE

Cet été, on prévoit un
séjour en Ardèche. Mais si,
l'Ardèche, dans le sud, vers
Avignon, Nîmes... mais si là
où on fait du canyoning !!

Bon, tu sais quoi ? Le mieux
si tu veux plus d'infos, tu
vois avec Christophe, sinon,
t'attends la prochaine
feuille mauve.

IL Y A QUOI DANS UN SAC ADOS ?

- 1 trousse de premier secours
- 10 chèques vacances de 10 €
- 10 chèques services de 3 € pour l'alimentation
- 1 carte assistance rapatriement international
- 1 carte téléphone
- 1 documentation santé, droits des jeunes et de sécurité routière
- Le guide des auberges de jeunesse
- Une carte routière de Seine-et-Marne
- Le guide des sports en Seine-et-Marne
- 1 documentation de la caisse des allocations familiales (BAFA, prestations, pack installation)
- 1 mini radio
- 1 stylo
- 1 Balad'pass
- 1 tee-shirt
- Et des préservatifs !

RETOUR EN IMAGES



4 et 5 décembre 2009
Téléthon



12 décembre 2009
ACACC - Concert à l'église



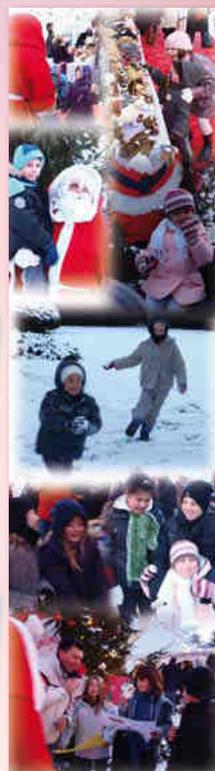
22 janvier 2010
Les vœux du Maire



30 janvier 2010
Accueil des nouveaux chevriards



19 décembre 2009
Les festivités de Noël



6 février 2010
Concert ACACC à Grisy-Suines



30 janvier 2010
Animation
"Contes et chocolat"



Février 2010
Opération pièces jaunes

Les enfants de l'île aux loisirs ont participé à l'opération "pièces jaunes".

L'énorme tirelire fabriquée par les enfants a permis de collecter 2,580 kg de pièces qu'ils sont allés déposer au bureau de poste.

Merci à tous



17 février 2010
Le CMJ à la petite maison



22 février 2010
Séjour ski à Val Cénis



La deuxième édition du marché de Noël a remporté un franc succès. La neige et le ciel bleu ont même été de la partie contribuant ainsi à renforcer l'atmosphère festive de Noël. Merci à tous d'avoir une nouvelle fois répondu présent et de concourir au dynamisme de notre petite commune.

> Promotion de la vie économique

Comme vous le savez, développer la vie économique fait partie de nos priorités. Au-delà des actions relatives aux infrastructures, nous proposons de faire en sorte que cette rubrique offre la possibilité d'être une vitrine pour les professionnels. Présentation des nouveaux venus, actualité des commerçants, offres d'emploi, nous vous invitons à communiquer.



> Vos offres d'emploi



Nous souhaitons contribuer au développement de l'emploi local. Aussi, avec la commission vie économique, nous avons décidé de permettre aux entreprises de l'Orée de la Brie de publier leurs offres d'emploi dans le magazine dès le mois de juin. Conscients qu'une parution trimestrielle ne répond pas nécessairement à la réactivité requise face à un besoin de recrutement, nous proposons d'étendre ce service au nouveau site Internet. **La mairie ne serait en aucun cas un intermédiaire, elle met juste à disposition des professionnels certains de ses outils.**

Conditions de parution

Votre annonce doit comporter : les coordonnées de la personne à contacter, l'intitulé du poste recherché, la description du poste et sa localisation. Conformément à la législation, aucune mention discriminatoire ne doit apparaître (sexe, âge, nationalité...). Vos annonces doivent être transmises uniquement au format numérique.

Pour une diffusion sur le site Internet, contact : Jonathan Wofsy en mairie communication@chevry-cossigny.fr renseignements au 01 64 05 20 22

Pour une publication sur le magazine municipal remise de l'annonce au plus tard le 15 du mois précédent la parution, contact : Sophie Monteiro de la société Orange Sanguine contact@orange-sanguine.com renseignements au 01 69 49 88 10.

> L'actualité de vos commerçants

Denis Pizza

Nous vous rappelons que notre pizzeria a modifié sa tournée. Il ne passe plus le mercredi mais le **mardi soir**.



Place de le poste de
16h à 20h30

Contactez directement
Denis Pizza
au 06 07 15 16 97 pour
commander vos pizzas.

Pour les choisir : <http://denis-pizza.skyrock.com>

Marché

Tous les mercredis matin de 8h à 12h30, sur la Place du Marché, de nombreux produits frais, de saison, sont proposés par les commerçants du marché.



COMMERÇANTS

*Nouvelle organisation,
Nouveaux décors,
Nouvelles activités
Nouveau propriétaire...
Ou encore distinction ?*

Faites-nous part de votre actualité, nous nous ferons un plaisir de relayer vos informations à travers le magazine municipal.

> Les films de la tomate *votre prestataire vidéo*

Spécialisés dans le domaine de la vidéo, Les films de la tomate vous proposent de nombreuses prestations :

Montage

Réalisation de diaporama sur DVD, scan de vieilles photographies, de diapositives... Confiez leur vos enregistrements et ils en feront un véritable film.



Transfert

VHS, VHS-C, HI-8, Vidéo 8, Super 8 muets ou sonores... sont autant d'enregistrements qui dorment sur vos étagères et s'abiment au fil du temps.

Redécouvrez ces perles de vie...

Les films de la tomate les transfèrent sur support numérique fiable et pérenne (le DVD) et vous redécouvrirez sans contrainte ces vieux films avec ce grain unique d'époque.

Tournage

Vous désirez qu'un événement particulier de votre vie soit immortalisé. Les films de la tomate se déplacent en Île-de-France pour suivre cet événement et en faire un vrai film.

Contact

www.lesfilmsdelatomate.fr - contact@lesfilmsdelatomate.fr

Tél. : 06 73 62 32 88

> Les 1001 relaxations *détendez-vous*



Les 1001 relaxations vous proposent une palette de produits et de soins uniques, concoctés par Jérôme LINOSSIER, aromathérapeute, somatrelaxologue et praticien en thérapie corporelle et harmonisation énergétique.

Somatrelaxologue diplômé de l'école privée du bassin d'Arcachon, il vous propose différentes variantes de MCU (*Massage Corporel Unifiant*). Il possède l'art de l'assemblage des huiles essentielles pour apaiser, soulager, détendre, etc. Réalisées de façon artisanale dans son atelier situé à Chevry-Cossigny, elles sont le fruit d'une longue expérience issue de l'art traditionnel oriental, combiné avec les

connaissances les plus récentes. Elles sont toutes garanties 100 % naturelles et 100 % bio.

Un moment de détente rien que pour vous et à domicile

Le MCU a pour seul but le bien-être. Il est strictement non médical et non thérapeutique. Il s'agit d'une méthode structurée, créative permettant le relâchement des tensions physiques et psychiques.

Contact

www.les1001relaxations.com - les1001relaxations@gmail.com

Tél. : 06 61 29 45 73

> BIOFRAMERY *directement à la maison*

M. Framery est un petit commerçant ambulant de fruits et légumes BIO habitant à Chevry-Cossigny. Sa société BIOFRAMERY propose un service de livraison (à domicile ou sur votre lieu de travail) de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique. Pour vous garantir la plus grande fraîcheur des produits, il privilégie dans la mesure du possible les petits producteurs des alentours.

Votre panier livré

Les livraisons sont assurées les vendredis et samedis de 17h à 19h30 dans un rayon de 5 km autour de Chevry-Cossigny. Vous pouvez passer votre commande directement via le

site Internet. Vous choisissez les produits et les quantités selon vos souhaits et vos besoins, comme au marché !

Alors que diriez-vous d'un panier de fruits et légumes bio de saison le week-end prochain ?



Contact

<http://bioframery.free.fr> - bioframery@free.fr

Tél. : 06 07 24 62 68

Pour mémoire : Les Vergers de Cossigny - Magasin d'alimentation biologique - Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

> Rue Charles Pathé

Constatant une dégradation prématurée et anormale d'une partie de la chaussée rue Charles Pathé, l'entrepreneur va procéder, dans le cadre de la garantie à la réfection de la zone concernée. Une intervention est prévue en avril en demi-chaussée et une seconde en août. Commerçants et riverains seront informés par courrier.



> Budget intercommunal

Le budget primitif est un acte politique qui détermine les interventions pour l'année. Nous veillons à l'équilibre des dépenses et des recettes de l'exercice comptable en matière de fonctionnement et d'investissement. Le budget primitif est voté par les élus de nos trois communes.



> Commémoration du 8 mai 1945

La loi n° 46-934 du 7 mai 1946, pose le principe de la commémoration de la victoire et en fixe la date. "Article unique : La commémoration de la victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945 sera célébrée le 8 mai de chaque année si ce jour est un dimanche et, dans le cas contraire, le premier dimanche qui suivra cette date." Cependant, la commémoration de la victoire, repoussée le cas échéant au dimanche suivant, se trouve d'emblée captée par la fête de Jeanne d'Arc, les associations de résistants et de déportés font entendre leur souhait dès 1947 de voir la victoire célébrée à son jour anniversaire. A partir de 1981, le 8 mai est déclaré jour férié, puis jour de fête nationale. Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie sur l'Europe...



Samedi 8 mai, honorons nos combattants.

Lieu et horaire du rendez-vous dans la prochaine feuille verte.

> Les chiffres

La Communauté de l'Orée de la Brie exerce en lieu et place des communes membres diverses compétences notamment en matière d'aménagement de l'espace, de développement économique, de logement, de cadre de vie, d'environnement et d'équipements collectifs.

A la suite du débat d'orientation budgétaire du conseil communautaire du 19 janvier, le projet de budget proposé prévoit une section de **fonctionnement de 11 546 897,64 €** et une section **d'investissement de 2 762 065,64 €**.

> Etat civil du 21 août 2009 au 20 février 2010<

> Naissances

TARAYRE Charly, le 2 septembre 2009
 NALLET Sarah, le 3 septembre 2009
 GRAINDORGE Lucas, le 7 septembre 2009
 PRADELLE--BAUD Audrey, le 10 septembre 2009
 MARIN Elliott, le 17 septembre 2009
 CAILLE Therys, le 27 septembre 2009
 VAN DE WEGHE Loucas, le 7 octobre 2009
 PION Jérémy, le 8 octobre 2009
 ALVES Alicia, le 19 octobre 2009
 BOCQUET Mathis, le 26 octobre 2009
 FRANCAIS Tristan, le 3 novembre 2009
 TAISANT Lola, le 4 novembre 2009

LEFEVRE Margaux, le 10 novembre 2009
 AVENENGO-BONELLO Emma, le 14 novembre 2009
 MENDES--GOMMES Maëva, le 22 novembre 2009
 GACON--FANEY Evie, le 8 décembre 2009
 LÉBOUBE Julien, le 31 décembre 2009
 BARBELANE Kylian, le 4 janvier 2010
 GOLDMANN sasha, le 26 janvier 2010
 METAUT Katarina, le 26 janvier 2010
 TOPPAN Névia, le 29 janvier 2010
 HEMERY Pauline, le 27 janvier 2010
 NEVES Maxime, le 2 février 2010
 FRAGNOLI Lorenzo, le 5 février 2010
 LOURENCO Léo, le 11 février 2010

> Mariages

DIVOUX Freddy et ROMEO Marie, le 16 janvier 2010
 OCHOCKI Denis et GIRARDOT Alexandra, le 6 février 2010

> Décès

ARIGON veuve PAILLIÉ Joséphine, le 5 novembre 2009
 SANKÓ veuve POISSON Armandine, le 24 novembre 2009
 LABBAYE veuve MERLET Germaine, le 10 décembre 2009
 LOURDEZ épouse DARBON Claudine, le 8 février 2010
 TEISSONNIER veuve DESTARAC Gillette, le 16 février 2010

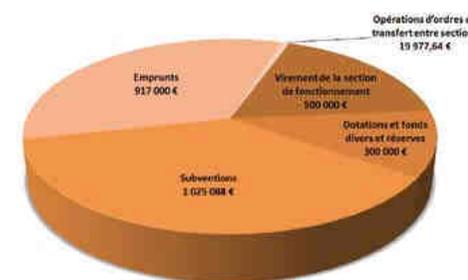
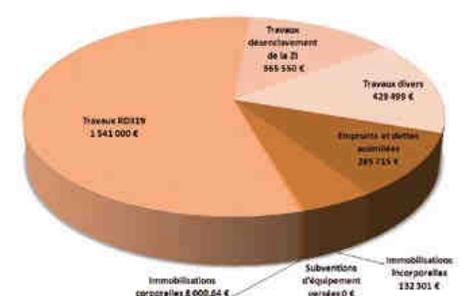
Fonctionnement



Recettes



Investissement



La section de fonctionnement augmente fortement en raison du passage en Taxe Professionnelle Unique et du fait de l'intégration de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de la communauté de communes située à Brie-Comte-Robert.

Les dépenses d'investissement portent plus particulièrement sur la poursuite des contrats avec le Département (C3D) et la Région (Contrat de Territoire) et la poursuite des travaux de requalification de la RD319 et du désenclavement de la Zone Industrielle de Chevry-Cossigny.

INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi	FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30
Mercredi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi	8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey
15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire Normandie-Niemen
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service inscriptions
Sandrine Pinganaud
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves
F.C.P.E. Tél. : 01 60 62 43 31
Espace parents : Espaceparents.fr

Accueil pré et post-scolaires

Maternelle et Île aux loisirs
Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 46 92

Elémentaire
Tél. : 01 64 05 26 90

Espace Jeunes
Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la Petite Enfance
Route de Servon
Ferolles-Atilly
Tél. : 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C.
- Ecole de Musique
35 rue C. Pathé
Tél. : 01 60 34 14 71

- Bibliothèque
6 rue Jean Delsol-01 64 05 70 24
Ouverture : Mercredi et samedi
de 15h à 18h

Sécurité / Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17
Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15
Rue Fréteau de Peny - Melun
Tél. : 01 64 10 67 50

C.P.A.M.
MARNE-LA-VALLEE CEDEX 03
Secu 77 : "3646" Prix appel local
ou 0 820 904 138 (0,12€ / mn)

Maison des Solidarités
Assistante Sociale
Tél. : 01 60 62 53 80

Maison de retraite
« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances
58 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire
Docteur Rossi
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers
38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12
J-Pierre MARIVIN : 06 87 73 63 95
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

Médecins
Docteur J.C. Palacio
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14
Docteur G. Watrelot
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21



Orthophoniste
Françoise Frappé
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 34 12 39

Kinésithérapeutes
Françoise Bigorne
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline Delmas
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie
Monsieur Decaup
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception
37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts
Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibrant - Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale
7 avenue de la Malibrant
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Relai Pôle Emploi
Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert
Tél. : 39 49*
*Selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC
depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de
votre opérateur

C.A.F.
21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La poste
36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

Lyonnais des Eaux
97 rue du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 0 810 385 385
E.D.F. / G.D.F.
5 route de Villemeneux
Brie-Comte-Robert
Tél. : 0 810 333 077

France Télécom Tél. : 1014

Divers

Marché
Mercredi matin Place du marché

S.P.A.
Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)
Réservation au 0 800 77 78 79



Culte Catholique
Permanence tous les jours de 10h à 12h
sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
Messe dominicale les 1^{er}, 3^e et 4^e
de mois à 10h30. Pour en savoir
plus : www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants
M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles
Des containers sont à votre disposition :
Centrale EDF Route de Gretz,
les rues : de l'Industrie, M. Pagnol,
R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères
Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique.
Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extraménagères (objets encombrants)
le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques (Kangourou)
Parking de la Poste de 10h45 à 13h. Le 1^{er} mercredi du mois.

CONCEPTION

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

NATURELLES



DUFAÏ-MANDRE
Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr

QualiPaysage



Concevoir l'innovation de demain
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES - CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.

sauermann®

FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry-Cossigny www.sauermannpumps.fr



www.sco-france.fr



www.bellavita77.fr



7 AGENCES & 3 SHOW ROOM EN ILE DE FRANCE



PARTICULIERS et PROFESSIONNELS, EXPOSITION PERMANENTE

Salle de bain • Spas • Hammams • Linge de maison • Produits de bien être

Nouveau à Chevry → Cuisine • Electroménager

Show Room Bella Vita / DESC – Tél : 01 60 62 52 70 – Fax : 01 60 62 47 53

1 Bis, rue Charles Pathé – 77173 CHEVRY-COSSIGNY